

VILLE D'AUXERRE

Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté

Affaire suivie par Christophe CAILLET 03 86 72 44 27

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINTE-GENEVIEVE du 14 novembre 2008

L'assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le 14 novembre 2008, à 19h, à la maison de quartier de Sainte-Geneviève.

PRESENTS

Guy FEREZ	Maire d' Auxerre
Patrick RIGOLET	Adjoint chargé de la démocratie de proximité, des quartiers et de la citoyenneté
Jacques HOJLO	Adjoint chargé du logement, de la politique de la ville et du renouvellement urbain des quartiers et des sports
Najia AHIL	Elue en charge du quartier
Aurélie GIRARD	Elue en charge du quartier
Jean-Claude GABILLON	Président du conseil de quartier
Vincent BARBIER	Représentant à la commission des quartiers
Marc ATZORI	Membres du conseil de quartier
Gilles DEBROSSES	

ABSENTS EXCUSES

Moussa IDRISSI	Membres du conseil de quartier
Ali OUAALI	

Et environ 80 habitants du quartier.

Ordre du jour :

- 1/ Communication du maire
- 2/ Présentation de la nouvelle charte
- 3/ Présentation des travaux du conseil de quartier
- 4/ Echanges avec les habitants
- 5/ Elections pour le renouvellement des membres du conseil de quartier

Patrick Rigolet salue les participants, puis présente les membres du conseil de quartier et annonce l'ordre du jour.

1/ Communication du Maire

Le maire salue la mobilisation des habitants présents à cette réunion.

Il rappelle la valeur du travail effectué par le conseil de quartier.

Il explique aux habitants qu'il a tenu ses engagements vis-à-vis de la population du quartier : suppression des points d'apports volontaires des déchets de l'avenue Delacroix, devenus des dépôts sauvages d'ordures en tous genres.

Il explique également que suite à la réunion avec les locataires du 4 rue Renoir, qui rencontraient des problèmes de dégradations et vivaient un sentiment d'insécurité, une proposition leur avait été faite pour tenter de résoudre les problèmes.

Concernant les travaux de la place Corot, les plantations auront lieu à partir de la mi-novembre, ce qui permettra une mise en valeur de la place.

M. le maire explique également que, concernant la résidentialisation des immeubles de la place Corot (espaces verts, entrées d'immeubles, façades...), il y a un peu de retard dans les travaux car les entreprises qui ont proposé leurs services n'ont pas respecté les budgets normalement alloués. Un renouvellement de procédure d'appels d'offres sera donc effectué.

M. Le maire rappelle qu'une concertation va être engagée en 2009 avec les services municipaux, le conseil de quartier et les habitants qui le souhaitent, pour redéfinir le projet d'amélioration d'embellissement du parc central de Sainte Geneviève. Ce projet devrait être réalisé en 2010/2011 avec, en plus, le traitement des chaussées qui l'entourent.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, il est également programmé la démolition de l'immeuble porche pour septembre 2009. A partir du printemps, les travaux de désamiantage des logements auront lieu et le grignotage de l'immeuble suivra. Ensuite viendront les travaux de réfection des voiries.

Pour le maïl commercial central près du kiosque, des travaux de réfection seront engagés après les autres projets du quartier mais l'amélioration de cet espace sera programmée avant la fin du mandat.

Le maire explique également que des travaux d'amélioration de la qualité de l'ensemble des voiries du quartier seront engagés d'ici à la fin du mandat électoral.

2/ Présentation de la nouvelle charte

Patrick Rigolet fait un bref rappel des nouvelles modifications de la charte de démocratie participative.

Il commence par expliquer les principales missions d'un conseil de quartier :

- il est consulté par le maire, au nom du Conseil municipal, sur toute question concernant le quartier touchant l'animation, l'urbanisme, la propreté, l'habitat, la sécurité... Les consultations portent sur des projets structurants nécessitant des investissements importants ou modifiant sensiblement les services rendus à la population,
- il est associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs de la politique de la ville,
- il propose des actions concrètes destinées à améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
- il participe à l'animation du quartier,
- il se saisit de tout problème concernant la vie du quartier.

Il expose ensuite les modifications apportées à la charte, à savoir :

- pour les représentants des habitants, seuls des habitants du quartier peuvent être membres du Conseil de quartier. Ils sont élus par les habitants du quartier participant à l'assemblée de quartier pour deux années reconductibles deux fois au maximum et renouvelables entièrement toutes les deux années.
- les conseillers de quartier représentants des habitants s'engagent par leur élection à une certaine disponibilité afin d'assister aux différentes réunions. Les membres des conseils de quartier n'ont pas de suppléant. Les absences non excusées sont obligatoirement mentionnées comme telles dans les comptes-rendus de réunion et un compte-rendu des présences est fourni lors des assemblées de quartier.
- en cas d'absence non excusée à trois réunions consécutives, le maire ou l'adjoint responsable adresse une lettre simple à la personne concernée en lui demandant s'il souhaite continuer de représenter les habitants du quartier. Sans réponse écrite de sa part au bout d'un mois, le poste occupé par le conseiller concerné est déclaré vacant par le maire ou l'adjoint responsable.

3/ Présentation des travaux du conseil de quartier

Jean-Claude Gabillon, président du conseil de quartier, remercie le maire qui l'a toujours informé de l'avancement des travaux relatifs au renouvellement urbain qui ont été suivis avec attention.

Le conseil de quartier s'est réuni une dizaine de fois et a invité à chacune de ses réunions Marie-France Franquet et Andrée Siellez qui s'étaient présentées lors de la dernière assemblée et n'avaient pas été élues.

Le conseil a suivi avec attention les travaux de rénovation de la place Corot, qui ne sont pas terminés.

Le conseil constate avec satisfaction que les plots en ciment entre les coussins berlinois de l'avenue Delacroix ont été installés, ce qui va permettre de sécuriser d'avantage cette avenue.

En parfaite harmonie avec le conseil de quartier de Saint-Siméon, le conseil a demandé et obtenu un passage protégé avec éclairage sur le boulevard Montois pour sécuriser la traversée des collégiens.

Le conseil de quartier a été invité à participer à une réunion publique d'information concernant les travaux de construction du nouveau parking de l'hôpital qui va permettre de limiter, voire de faire cesser le stationnement anarchique dans cette partie du quartier.

Le conseil a pris acte de la fermeture du café du quartier et trouve cela dommage pour les habitants et surtout pour le dynamisme et la vie du quartier.

Le conseil a eu la tristesse d'apprendre le décès de monsieur Jean-Claude Muller (premier président du conseil de quartier). Le conseil était représenté lors de ses obsèques.

Le conseil s'élève vivement contre l'article du quotidien régional qui relate les propos d'une habitante qui affirme habiter à la "ZUP" et que cela ne fait pas forcément bien sur un curriculum vitae.

Il ne peut accepter de tels propos sans réagir. Le quartier a une grande superficie et il est composé du centre mais aussi des secteurs pavillonnaires et des résidences où les habitants vivent tous en parfaite harmonie. Si le conseil constate qu'il y a de temps en temps quelques problèmes d'incivilités, il n'est pas plus mauvais qu'un autre quartier de la ville d'Auxerre.

Pour conclure, le président remercie l'ensemble des membres du conseil de quartier qui est avant tout une équipe qui a toujours œuvré pour faire avancer les choses et travaillé pour le bien être des habitants de ce quartier dans une ambiance de franche amitié.

4/ Echanges avec les habitants

Les points suivants font l'objet d'échanges avec les habitants présents :

Sujet	Question ou commentaire	Eléments de réponse
78 avenue Delacroix	Pourquoi les poubelles ne sont-elles pas ramassées depuis plus d'une semaine ?	<u>Le Maire :</u> Il était nécessaire de faire enlever les points d'apports volontaires de cette avenue. Il faut maintenant faire changer les habitudes qui avaient été prises. Le nécessaire sera fait très rapidement concernant l'enlèvement des débris qui sont à l'entrée de l'immeuble.
78 avenue Delacroix	Pannes récurrentes de l'ascenseur de l'immeuble	<u>Jacques Hojlo :</u> Les ascenseurs ont maintenant près de 50 ans. Le changement d'un ascenseur coûte environ 200 000 €, il est donc difficile d'en changer plusieurs par an. Mais le maximum sera fait pour que cet ascenseur soit réparé rapidement et soit entretenu.

78 avenue Delacroix	Quel est le rôle du gardien d'immeuble car il n'est pas réactif aux demandes des habitants ?	<u>Jacques Hojlo :</u> Il y a une équipe par secteur avec un responsable d'agence, des personnes pour les travaux et d'autres pour le gardiennage etc. Les gardiens ne peuvent pas traiter directement tous les problèmes.
Eclairage sous les porches	Pannes régulières des luminaires qui sont sous les porches.	<u>Le Maire :</u> Les services techniques interviendront en tout début de semaine pour régler ce problème.
Bâtiments collectifs	Problème de chauffage pour certains logements.	<u>Jacques Hojlo :</u> Il explique que globalement les logements sont bien chauffés. Le circuit de chauffage concerne l'ensemble des bâtiments et il est techniquement impossible de différencier les diffusions de températures de chauffe des logements. La situation de certains appartements (au-dessus des poches ou autres) favorise la faible température.
Zone pavillonnaire	Vitesse des véhicules et conduite dangereuse de certains automobilistes.	<u>Le Maire :</u> Le maire demande aux services techniques de la ville de s'emparer rapidement du problème pour que des solutions soient trouvées. Il rappelle également qu'il est difficile de lutter contre la bêtise humaine.
Rue Gabriel	Demande d'un habitant de mettre cette rue en sens interdit (sauf pour les riverains).	<u>Le Maire :</u> Les services vont réfléchir sur la faisabilité de cette demande.
Zone pavillonnaire près de l'hôpital	Panneaux publicitaires lumineux qui gênent.	<u>Le Maire :</u> Il propose que cette habitante prenne contact avec l' élu en charge de ce dossier (Denis Roycourt) pour voir si l'installation du panneau publicitaire est légale et faire le nécessaire ensuite.
Intersection de la rue Bouchardon et du boulevard Mangin	Demande de réaménagement de ce carrefour en déplaçant les feux tricolores.	<u>Le Maire :</u> Le maire propose que dans un premier temps un point soit fait après la mise en service du nouveau parking de l'hôpital, et qu'ensuite des solutions soient proposées pour réaménager complètement le carrefour.
Avenue Delacroix	Etat déplorable de la voirie.	<u>Le Maire :</u> Le maire explique que beaucoup d'efforts ont déjà été faits concernant la réfection des voiries. Il propose que cette demande soit prise en compte lors de la prochaine programmation de réfection des voiries.
Immeuble porche avenue Weygand	Pourquoi commencer par démolir l'immeuble porche et pas les tours de l'avenue Ingres dans le cadre du programme de renouvellement urbain ?	<u>Le Maire :</u> Le maire explique qu'avant de démonter des bâtiments il faut d'abord reloger les habitants qui s'y trouvent. Le parc de l'habitat sur Auxerre n'aurait pas été suffisant pour reloger le nombre de personnes habitant les tours de l'avenue Ingres. Mais ce projet a déjà été évoqué pour une programmation dans le cadre du futur projet de renouvellement urbain de 2025 si cela est possible. Les élus de la ville souhaitent proposer des changements de logements aux habitants d'Auxerre à l'intérieur de la ville et pas dans les villes périphériques.

Nouveau quartier des Brichères	Est-ce que les escaliers des nouveaux logements ne sont pas trop raides et dangereux pour les personnes âgées ?	<u>Le Maire :</u> Le parc de nouveaux logements des Brichères est fait et proposé à tous. Les logements où il y a des escaliers ont été dans les règles de l'art en respectant les normes en vigueur.
Immeuble Porche	Circulation des véhicules pendant la démolition de l'immeuble porche.	<u>Jacques Hojlo :</u> Il explique que les travaux commenceront par le démontage des intérieurs. Ensuite le maître d'œuvre démontera le bâtiment par grignotage des étages (même procédé que le FJT à Rive Droite). Une déviation sera mise en place dès que cela sera nécessaire.
Transformateur électrique	Retour des chenilles processionnaires.	<u>Le Maire :</u> Les services municipaux mettent en place des pièges à phéromones pour les mâles. Ce mode de traitement met deux ans à être efficace et faire disparaître les insectes
Déviations Sud	Est-ce que le projet de déviation sud pour la ville est toujours d'actualité ?	<u>Le Maire :</u> Le maire explique que techniquement le dossier est bouclé. Le comité de pilotage doit être mis en place pour lancer le projet. L'Etat ralentit la mise en place de ce comité de pilotage sous prétexte du projet d'autoroute Troyes-Auxerre. La ville est pour l'instant dépendante des décisions de l'Etat. Le souhait de la ville reste de mettre en place la déviation Sud. Il est important que l'ensemble des habitants se mobilise pour ce projet.

5/ Election du conseil de quartier

Patrick RIGOLET lit un courrier de Moussa IDRISSE qui réaffirme son engagement auprès du conseil de quartier et souhaite se représenter en tant que membre du conseil de quartier.

Marc ATZORI, Jean-Claude GABILLON, Gilles DEBROSSES et Vincent BARBIER confirment leur candidature en précisant leur attachement au rôle de conseiller de quartier.

Se présentent également :

- Marie-France FRANQUET
- Andrée SEILLEZ
- Michel LAURENT

Patrick RIGOLET précise que le vote n'est pas nécessaire puisqu'il y a huit candidats pour neuf postes et donc que tous les candidats sont élus.

Sont déclarés élus : Marie-France FRANQUET, Andrée SEILLEZ, Marc ATZORI, Moussa IDRISSE, Jean-Claude GABILLON, Gilles DEBROSSES, Vincent BARBIER et Michel LAURENT.

Plusieurs personnes seront invitées à participer aux réunions du conseil de quartier mais ne souhaitent pas faire partie du conseil : Monique DURVILLE, Hamed MRABET et Hachemi AMAR.

L'assemblée est levée à 21 heures 30.

Le Maire

Guy FERREZ

**Conseil de quartier de Sainte Geneviève
Assemblée de quartier du 14 novembre 2008
Bilan des travaux 2002-2008**

1. Réunions

Le conseil de quartier s'est réuni à 65 reprises entre mars 2002 et octobre 2008. 10 assemblées de quartiers ont été tenues, dont 6 assemblées électorales. Ces dernières ont rassemblé de 80 à 120 personnes.

Doivent être ajoutées d'autres réunions : réunions sur site avec les services de la Ville, réunions de la commission des quartiers, journée des conseils de quartier, réunions de riverains sur les projets, manifestations diverses, présentation du plan de déplacement urbain, groupe de travail des conseils de quartier sur la déviation sud, groupes de l'Agenda 21, séances de formation des conseillers de quartier...

Les réunions du conseil de quartier ont lieu à la Maison de Quartier, équipement situé au coeur du quartier.

2. Demandes particulières formulées à la Ville

Des demandes particulières ont été formulées à la Ville, concernant par exemple les sujets suivants :

- Aménagement du terrain synthétique
- Clôture de l'école Courbet
- Véhicules épaves
- Taille des arbres avenue Ingres
- Pose de pierres sous le porche du bâtiment 37
- Verbalisation des véhicules gênants
- Trous à boucher rue Renoir
- Réparation des bornes automatiques d'accès à la terrasse
- Eclairage insuffisant du grand escalier à gauche du Phare
- Changement de filets de but de l'école Courbet
- Installation du marché le dimanche matin conformément à l'arrêté
- Effort de nettoyage sous les passages des bâtiments
- Réparation et renforcement du grillage qui entoure le terrain synthétique
- Démolition du muret situé au 4/5 de la résidence du parc
- Reprise du sol des terrains de boules du parc Sainte Geneviève
- Entretien des espaces verts du quartier
- Problème de l'eau qui ne s'évacue pas devant le porche situé entre la crèche et la pharmacie
- Remplacement des rampes Rondino à côté du centre de loisirs des moyens

- Installation de bancs supplémentaires dans le parc Sainte Geneviève
- Réparation de la borne automatique de la rue Fragonard
- Pose de pierres pour protéger les espaces verts à côté de l'arrêt de bus au début de la rue Renoir
- Peinture des stationnements situés devant le 66 avenue Delacroix
- Pose de pierres ou barrières aux angles des allées Puget et Bourdelle et de la rue Bouchardon
- Trouver des solutions face aux salissures des pigeons
- Stationnement anarchique dans la zone pavillonnaire
- Toutounets toujours vides dans le parc
- Réparation et renforcement des portes d'entrées des bâtiments rue Cézanne
- Installation d'une signalétique de stationnement sur le parking du CAMS et CMPP
- Demandes d'enlèvement des véhicules tampons et des véhicules épaves
- Problèmes des encombrants qui envahissent les espaces publics
- Déplacement de certains points d'apports volontaires
- Vérification et changement des bancs situés sur le mail commercial
- Réparation des lampadaires de l'ensemble du quartier
- Problèmes d'envahissement des déchets sur les points d'apports volontaire
- Encombrement des parkings souterrains par de nombreux déchets

3. Projets de la Ville pour lesquels le conseil de quartier a été informé ou consulté

- Renouvellement urbain
- Service Allô Mairie
- Situation du Projet « Agenda 21 »
- Déviation Sud
- Illuminations de Noël
- Animation « Fleurs de vigne »
- Diagnostic préalable au plan de déplacement urbain
- Installations d'antennes de téléphonie
- Création du nouveau parking de l'hôpital

4. Contributions à l'animation du quartier

- Participation à l'organisation, avec la maison de quartier et le centre de loisirs, à la fête de quartier sur le thème "la fête des fleurs" en proposant avec la société horticole de l'Yonne un atelier découverte des plantes, mais également l'organisation et la gestion de promenades des enfants en poney dans le quartier.
- Participation à la semaine d'animation de Noël de la Maison de quartier

5. Projets du conseil de quartier et autres dossiers suivis

- Aménagement espace jeux (2-5 ans) du parc Ste Geneviève
- Reprise du sol des terrains de boules du parc
- Participation à l'aménagement des parkings rue Renoir, Fragonard et de la place Corot
- Amélioration du cadre de vie dans le quartier
- Amélioration de la sécurité routière
- Participation au projet de réaménagement du parc
- Mise en place d'illuminations de Noël sur le mail
- Consultation sur le projet d'installation d'une fontaine dans le parc par l'OAH
- Projet de cheminement piéton entre les quartiers Saint Siméon et Sainte Geneviève
- Dispositifs de ralentissement des avenues Delacroix, Ingres et Weygand

6. Rappel de la composition du conseil de quartier

Elus municipaux en charge du quartier

Michel BONHENRY	Elu en charge du quartier 2002-2004
Patrick RIGOLET	Elu en charge du quartier 2002-2004
Mélanie ANTIER	Elue en charge du quartier 2004-2008
Brigitte PICQ-DEBELLE	Elue en charge du quartier 2004-2008
Nadia AHIL	Elue en charge du quartier 2008
Aurélie GIRARD	Elue en charge du quartier 2008

Représentants des habitants

Jean-Claude MULLER	2002-2006 Président 2002-2006
Marc ATZORI	2003-2008 Président 2006-2007
Jean-Claude GABILLON	2004-2008 Président 2007-2008
Malika OUNES	2002-2003
Abdelkader FERARH	2002-2003
Martine DAOUT	2002-2004
Rachid HATTAB	2002-2004
Karim EL IDRISSI	2004-2005
Moussa IDRISSI	2002-2008
Ali OUAALI	2003-2008
Gilles DESBROSSES	2006-2008
Vincent BARBIER	2006-2008